

Arras, le 18 JUIN 2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Pôle Aménagement et Développement Territorial

URB

Communauté d'Agglomération
Grand Calais Terres et Mers

23 JUIN 2020

Secrétariat de la Direction
Générale des Services

Direction du
Développement, de
l'Aménagement et de
l'Environnement

Service Développement
Territorial

Madame Natacha BOUCHARÉ
Présidente de Grand Calais Terres & Mers
Maire de CALAIS
Vice-présidente Région Hauts-de-France
76 boulevard Gambetta
CS 40021
62101 CALAIS



20-06-A-0803

23/06/2020

Dossier suivi par :

FAIVRE-PICON Fanny

Tél : 03 21 21 91 58
faivre.picon.fanny
@pasdecalais.fr

Réf : DDAE/SDT/U – AC/LCT/FFP – AF_20200520_61723

Objet : Avis du Département – Plan Local d'Urbanisme de la commune de Coquelles
– Modification simplifiée

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 7 mai 2020, vous avez bien voulu adresser au Département, pour avis, les documents concernant la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Coquelles.

La modification vise à corriger une erreur matérielle.

Après examen, j'ai l'honneur de vous faire savoir que ce projet n'appelle pas de remarque de la part du Département.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

GRAND CALAIS Terres & Mers						
	Cab	DGS	AG/Com	Fin	ET	ET/MC
Orig						
Copie	X		X			
	Attr	VT	MO	Col/Ass		
Orig			X			
Copie						

Arras, le
18/06/2020

signé électroniquement par
Jean-Luc DEHUYSSER
Directeur du pôle aménagement et
développement territorial